

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE M. MICHEL LAUZON,
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

BANQUE LAURENTIENNE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
20 MARS 2012 À 9H30
AU CENTRE PIERRE-PÉLADEAU, MONTRÉAL

Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels

Dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, faire des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

Les objectifs financiers de 2012 sont fondés sur les résultats prévus présentés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces objectifs pourraient devoir être modifiés par suite de l'achèvement du processus de conversion aux IFRS en 2012.

L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de fonds propres réglementaires est fonction de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de fonds propres réglementaires tient compte également de l'incidence prévue de la conversion aux IFRS. Les règles de Bâle et l'incidence de la conversion aux IFRS pourraient faire l'objet de nouvelles modifications, ce qui pourrait se répercuter sur les résultats de l'analyse réalisée par la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter le rapport de gestion de la Banque à la rubrique « Cadre de gestion intégrée des risques » et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait à l'acquisition des sociétés MRS, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les avantages attendus de la transaction, notamment l'augmentation du résultat et les synergies prévues, ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Trust et des sociétés MRS face à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives à l'acquisition.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque a adopté les IFRS comme référentiel comptable. Les IFRS constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des entités canadiennes ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement.

Seule l'allocution prononcée fait foi

ALLOCUTION DE MICHEL LAUZON

**VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE**

BANQUE LAURENTIENNE

**LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE LAURENTIENNE**

20 MARS 2012

M. MICHEL C. LAUZON

**VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES – 20 MARS 2012**

Merci M. Desautels.

Bonjour mesdames et messieurs.

Résultats de 2011

L'exercice financier 2011 a été une excellente année pour la Banque Laurentienne. Nous avons enregistré un bénéfice net record de 127,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,81 \$. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 11,6 %. En excluant les coûts d'intégration reliés à l'acquisition des sociétés MRS et les coûts non récurrents découlant de l'entente de distribution conclue avec Placement Mackenzie, le bénéfice net ajusté a augmenté de 8 % en 2011 pour s'établir à 133,3 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 5,05.

Les autres revenus ont augmenté de 12 % en 2011 pour s'établir à 269,5 millions \$. Cette solide progression s'explique par des revenus de titrisation et des frais et commission supérieurs à ceux de l'année précédente. Nos efforts de diversification de nos sources de frais et commissions portent fruits, alors que les revenus tirés des services de cartes, les revenus provenant des fonds communs de placement et les revenus d'assurance crédit ont tous augmenté en 2011. Toutefois, le revenu net d'intérêt a connu une légère diminution pour s'établir à 484,1 millions \$ en 2011, en raison du resserrement des marges dans un environnement de faibles taux d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêt se sont chiffrés à 542,9 millions \$, en hausse de 8 % par rapport à 2010 et de 6 %, en excluant les frais liés aux transactions et d'intégration. Ces frais supérieurs s'expliquent principalement par une

augmentation des salaires et avantages sociaux, y compris la hausse des coûts des régimes de retraite.

Nous sommes très satisfaits de la qualité de crédit de notre portefeuille de prêts, qui s'est améliorée en 2011. La provision pour pertes sur prêts s'est établie à 47,0 millions \$ en 2011, comparativement à 68,0 millions \$ en 2010. Ceci correspond à un ratio de provisions pour pertes de seulement 26 points de base, en pourcentage du volume de prêts et d'acceptations bancaires. C'est l'un des meilleurs ratios de notre industrie qui témoigne avec éloquence de l'équilibre que nous maintenons entre la croissance et la gestion des risques.

L'un des principaux vecteurs de l'amélioration des résultats de la Banque réside dans la croissance de nos prêts. Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires, incluant les prêts titrisés, s'établissait à 22,0 milliards \$ à la fin de l'exercice 2011, en hausse de 8 % par rapport à 2010. Fait à signaler, cette forte croissance organique a été généralisée à l'ensemble de nos secteurs d'affaires.

De façon plus spécifique, la croissance des prêts s'est élevée à 9 % dans le secteur Immobilier et Commercial, à 7 % dans le secteur Particuliers et PME—Québec et à 6 % chez B2B Trust. Notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, un produit phare de la Banque, a enregistré une croissance de 9 % en 2011, incluant les prêts titrisés, tandis que notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux a marqué une progression de 11 %.

Nos quatre secteurs d'affaires participent grandement à la diversification des sources de revenu de la Banque. Les secteurs Particuliers et PME—Québec, Immobilier et Commercial et B2B Trust ont chacun contribué pour environ un tiers de la rentabilité globale de la Banque.

Notre modèle d'affaires est soutenu par les solides assises de capitalisation de la Banque. À la fin de 2011, notre bilan était très sain, avec un ratio des fonds

propres de 11,0 % et un ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires de 9,2 %. En ajoutant l'impact favorable de notre émission d'actions ordinaires de 60,0 millions \$ clôturée le 2 février dernier, nous respecterons les exigences de capitalisation relatives aux accords de Bâle III, lorsque celles-ci entreront en vigueur en janvier 2013.

Objectifs pour 2012

Nous avons établi nos objectifs pour l'exercice financier 2012 selon les nouvelles normes IFRS, en excluant les coûts anticipés d'intégration relatifs à l'acquisition des sociétés MRS. Nous nous sommes fixés pour objectif d'atteindre un rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires de 11,0 % à 13,5 %, et un bénéfice dilué par action de 4,80 \$ à 5,40 \$. Nous visons une croissance des revenus supérieure à 5 % et un ratio d'efficacité de l'ordre de 73 % à 70 %. Ces objectifs témoignent de notre confiance dans notre capacité à garder le cap sur la rentabilité de la Banque en 2012.

Résultats de 2011 selon les normes IFRS

À ce stade, j'aimerais rappeler que le premier trimestre 2012 est la première occasion où nous présentons nos résultats conformément aux normes IFRS et, en conséquence, nos données comparatives pour 2011 ont été redressées sur cette base. Je tiens à préciser que cela n'implique aucun changement dans les fondements économiques de notre modèle d'affaires puisque les nouvelles normes IFRS ne sont finalement qu'un ajustement de conventions comptables.

En ayant ceci à l'esprit, j'insisterai sur les changements comptables les plus significatifs dans la transition des normes comptables canadiennes PCGR aux normes internationales IFRS. En ce qui a trait au bilan consolidé, les deux principaux changements sont, premièrement, le retour au bilan, au 1^{er} novembre 2010, d'un montant de 3,5 milliards \$ de prêts titrisés et d'actifs de remplacement

et, deuxièmement, la réduction des bénéfices non répartis en raison surtout des modifications dans le traitement des régimes de retraite et, dans une moindre mesure, du traitement de certains écarts d'acquisition. En ce qui a trait à l'état des résultats consolidés, les deux ajustements les plus significatifs portent sur les revenus de titrisation et les frais liés aux avantages sociaux. Jumelés à certains autres ajustements comptables, ces changements ont mené en 2011 à un résultat ajusté par action de base de 4,93 \$ sous les IFRS, comparativement à 5,05 \$ selon les normes canadiennes.

Résultats du premier trimestre 2012

Les résultats de notre premier trimestre 2012 ont été dévoilés le 7 mars dernier. Ceux-ci incluent pour la première fois les résultats d'exploitation des sociétés MRS, dont l'acquisition a été complétée à la mi-novembre 2011, et qui ajoute près de 21,0 milliards \$ d'actifs sous gestion au secteur d'affaires B2B Trust.

Le bénéfice net s'est établi à 31,0 millions \$, ou 32,9 millions \$ en excluant les coûts de transaction et d'intégration reliés à l'acquisition des sociétés MRS. Le résultat dilué par action s'est établi à 1,24 \$ et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 12,4 %.

Le revenu total s'est élevé à 193,7 millions \$, en hausse de 4 % par rapport au premier trimestre 2011. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 3 %, à la faveur d'une progression des prêts et des dépôts, qui a plus que compensé la diminution des marges nettes d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 5 %, en raison de l'impact favorable de l'acquisition des sociétés MRS. Celle-ci se reflète notamment dans les revenus d'honoraires provenant des régimes autogérés qui ont plus que triplé par rapport au même trimestre de 2011.

Le ratio d'efficacité au premier trimestre 2012 a atteint 72,4 %, en hausse par rapport à la période correspondante de 2011.

Nos secteurs d'affaires ont continué de générer une croissance des prêts et dépôts par rapport au premier trimestre 2011, dont une progression notable de 10 % des prêts et acceptations bancaires.

Conclusion

En résumé, nous sommes très satisfaits de la performance financière de la Banque, tant pour l'ensemble de l'exercice 2011 que pour le premier trimestre 2012. Nous continuerons de viser la croissance en maximisant les occasions de développement qui s'offrent dans chacun de nos secteurs d'affaires, tout en maintenant une saine approche de contrôle des dépenses et de gestion des risques. Cette stratégie devrait nous permettre de continuer de générer une rentabilité soutenue et d'assurer le développement à long terme de la Banque.

Je vous remercie de votre attention et je cède maintenant la parole à monsieur Desautels.